



## ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS EN SERVICE DE GARDE SCOLAIRE

Le milieu scolaire vous a toujours attiré?  
Vous êtes parent à la recherche de flexibilité horaire?  
Vous êtes étudiant et êtes disponible durant l'heure du midi ?  
Vous travaillez de la maison et vous cherchez un emploi complémentaire?

**La CSDM a actuellement de nombreux besoins d'éducatrices et éducateurs en service de garde pour sa liste de priorité afin de pourvoir des affectations temporaires à la journée, à court et à long terme pour l'année scolaire 2018-19**

Si vous répondez à l'une des qualifications listées plus bas, et recherchez un emploi flexible et complémentaire, ne cherchez plus...la Commission Scolaire de Montréal peut vous aider!

Vous aurez ainsi la chance de contribuer à votre communauté auprès de nos élèves :  
Votre rôle consistera à organiser, préparer et animer une variété d'activités favorisant, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire dont elle a la garde, tout en assurant leur bien-être et leur sécurité.

### Possibilités d'affectations

1. Temps partiel à court ou à long terme
2. À la journée

### IMPORTANT

Le nombre d'heures de travail :

- varie entre 6h et 20h par semaine environ selon les affectations
- consiste en des quarts de travail fractionnés entre 7 h et 18 h du lundi au vendredi : 7h à 9h (bloc 1), 11h à 13h (bloc 2) et 15h à 18h (bloc 3).

Faites vos preuves au sein de votre service de garde et vous pourriez être vite sollicité(e) pour d'autres remplacements dans un court délai afin d'augmenter vos heures!

### Qualifications

1. Être titulaire d'une carte de secourisme d'urgence et RCR (8 heures de formation)
2. Correspondre à l'un des cinq profils suivants :

#### Option 1

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires terminal
- Être titulaire d'une **attestation d'études professionnelles** en service de garde
- Atout : Détenir 1400 heures d'expérience pertinente pour l'emploi.

#### Option 2

- Être titulaire d'une **attestation d'études collégiales** techniques d'éducation à l'enfance.

#### Option 3

- Être titulaire d'un **diplôme d'études collégiales** dans une des trois disciplines suivantes :
  - Techniques d'éducation à l'enfance
  - Techniques d'éducation spécialisée
  - Techniques d'intervention en loisir.

#### **Option 4**

- Être titulaire d'un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans l'une des disciplines suivantes :
  - Psychologie avec une spécialisation en développement de l'enfant
  - « Child Studies »
  - Animation culturelle
  - Psychoéducation
  - Orthopédagogie
  - Enfance inadaptée
  - Adaptation scolaire et sociale
  - Éducation au préscolaire et enseignement au primaire.

#### **Option 5**

- Être titulaire d'un certificat dans l'une des disciplines suivantes :
  - Petite enfance et famille
  - Éducation en milieu de garde
  - Garde scolaire
  - Animation culturelle.

### **Exigences particulières**

Avoir une excellente connaissance de la langue française, tant à l'oral et qu'à l'écrit.

### **Rémunération**

- Le salaire varie entre 19,41 \$ et 23,76 \$ de l'heure selon la convention collective en vigueur.
- Une prime de 3,89 \$ par jour peut être ajoutée dans le cas d'un [horaire brisé](#).

### **Pour postuler**

Toute personne qui désire poser sa candidature doit le faire en suivant les étapes présentées dans la section [Comment poser sa candidature](#) de notre site Web.

Afin que votre dossier soit traité, il est essentiel de nous faire parvenir tous les documents demandés. Nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La CSDM s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

La CSDM remercie les candidates et les candidats de leur intérêt.

